

Bon de commande annonceurs

TARIF PARUTION PUBLICITAIRE



larg. x haut. Montant HT/TTC (indice TVA 20%)

M1	47,5 x 68 mm	<input type="checkbox"/> 154,17€ ^{HT} / 185€^{TTC}
M2	98 x 68 mm	<input type="checkbox"/> 278,33€ ^{HT} / 334€^{TTC}
M3	148,5 x 68 mm	<input type="checkbox"/> 390,00€ ^{HT} / 468€^{TTC}
M4	200 x 68 mm	<input type="checkbox"/> 500,00€ ^{HT} / 600€^{TTC}
M4b	98 x 141 mm	<input type="checkbox"/> 500,00€ ^{HT} / 600€^{TTC}
M8	200 x 141 mm	<input type="checkbox"/> 906,67€ ^{HT} / 1088€^{TTC}
Page	200 x 287 mm	<input type="checkbox"/> 1735,83€ ^{HT} / 2083€^{TTC}

Règlement sur réservation avant parution.

L'épreuve de votre encart sera réalisée à réception de votre règlement, valant réservation.

• Paypal → www.lepointcom.net/partenaires-paypal

• chèque à l'ordre de : **TRAIT DE CARACTERE**
1 Ruelle des Soupirs • 52190 LE MONTSAUGEONNAIS

• **RIB** pour virement bancaire :

Titulaire du compte : EURL TRAIT DE CARACTERE

1 Ruelle des Soupirs 52190 LE MONTSAUGEONNAIS

Domiciliation : BPBFC IS SUR TILLE

IBAN : FR76 1080 7004 2072 3218 5949 720 • BIC : CCBPFRPPDJN

Montants forfaitaires par parution comprenant la mise en page complète de l'encart et d'éventuelles modifications inter-parutions.

Parution :

n°102 [MAI 2024] → Distribution du 29/04 au 03/05/2024

Bouclage régie publicitaire le 29/03/2024

ZONE DE DISTRIBUTION

LePointCom est un magazine semestriel édité par TRAIT DE CARACTERE et distribué en boîtes-aux-lettres par la Poste dans les communes suivantes

Aprey, Arceau, Aujeures, Avelanges, Avot, Baissey, Barjon, Beaumont-sur-Vingeanne, Beire-le-Châtel, Belleneuve, Belmont, Bèze, Bézouotte, Blagny-sur-Vingeanne, Bligny-le-Sec, Bourberain, Bourg, Boussenois, Brennes, Busserotte-et-Montenaille, Bussières, Chaignay, Chalindrey, Champagne-sur-Vingeanne, Champagny, Champsevraine, Chanceaux, Charmes, Chassigny, Châtenay-Mâcheron, Chaume-et-Courchamp, Chazeuil, Cheuge, Chailley-Dardenay, Cohons, Coublanc, Courcelles-en-Montagne, Courlon, Courtivron, Crecey-sur-Tille, Cuiserey, Curtil-St-Seine, Cusey, Cussey-les-Forges, Dampierre-et-Flée, Diénay, Dommarien, Echevannes, Epagny, Flagey, Fontaine-Française, Fontenelle, Fraignot et Vesvrotte, Foncegrive, Frenois, Gemeaux, Grancey-le-Château, Grandchamp, Grenant, Heuilley-le-Grand, Isômes, Is-sur-Tille, Jancigny, Lamargelle, Langres, Le Meix, Le Montsaugeonnais, Le Pailly, Le Val d'Esnois, Les Loges, Léry, Leuchey, Lacey-sur-Vingeanne, Longeau-Percey, Lux, Maatz, Magny-Saint-Médard, Marcilly-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Messigny-et-Vantoux, Mirebeau-sur-Bèze, Moloy, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Noidant-Chatenoy, Noidant-le-Rocheux, Noiron-sur-Bèze, Occey, Oisilly, Orain, Orcevaux, Orville, Palaiseul, Pellerey, Perrancey-Vieux-Moulins, Pichanges, Poiseul-la-Grange, Poiseul-Hes-Saulx, Poncey-sur-Ignon, Pouilly-sur-Vingeanne, Renève, Rivières-le-Bois, Rivière-les-Fosses, Sacquenay, Saint-Broingt-le-Bois, Saint-Broingt-les-Fosses, Saint-Ciergues, Saint-Maurice, Saint-Maurice-sur-Vingeanne, Saint-Seine-sur-Vingeanne, Saint-Vallier-sur-Marne, Saints-Geosmes, Salives, Saulles, Saulx-le-Duc, Saussy, Savigny-le-Sec, Savolles, Selongey, Spoy, Tanay, Tarsul, Til-Châtel, Trochères, Vermois-les-Vesvres, Vernot, Véronnes, Versailles-le-Bas, Versailles-le-Haut, Vesvres-sous-Chalancel, Vieuvigne, Violot, Villecomte, Villegusien-le-Lac, Villiers-les-Aprey, Villey-sur-Tille.

TIRAGE : 23 000 EXEMPLAIRES - DISTRIBUTION : 137 COMMUNES

CONDITIONS GENERALES DE PARUTION

LePointCom a pour but la promotion économique, associative et touristique du territoire correspondant aux communes listées ci-dessus et toute autre située au Pays de Langres. De ce fait, TRAIT DE CARACTERE se réserve le droit de refuser dans LePointcom la promotion de toute entreprise, prestataire de services, association ou collectivité dont aucun des établissements n'est domicilié sur ce territoire, à l'exception des activités de vente en ligne dont le siège social est situé sur la zone Pointcom et des activités non représentées dans le magazine. Tarif 2024 applicable au 06/02/2024 (validité : Le PointCom n°102) et révisable selon les coûts de fabrication et de distribution. Montant forfaitaire par parution comprenant la mise en page complète de l'encart et d'éventuelles modifications inter-parutions. Aucune réduction n'est appliquée si les encarts publicitaires nous sont fournis "prêts à imprimer". TRAIT DE CARACTERE se réserve le droit de refuser toute nouvelle parution d'un annonceur dont elle aurait subi un défaut de paiement même provisoire ou de toute entreprise/personne qu'elle ne juge pas solvable. Les reports de parution ne seront acceptés que dans un délai minimum de 30 jours avant la date de parution initialement réservée. Toute demande de parution publicitaire dans le PointCom est soumise à l'acceptation préalable de nos services selon des critères définis (situation géographique, espace disponible, nature de la publicité, représentativité). La surface allouée à la publicité est fonction des contraintes de publication propres au magazine. TRAIT DE CARACTERE se réserve le droit de ne pas publier de publicité non-conforme à l'esprit et aux objectifs du magazine. Vitrine de notre savoir-faire, LePointcom ne saurait faire la promotion d'entreprises ou organismes proposant des services concurrents à ceux de TRAIT DE CARACTERE sarl, editrice de ce support (arts graphiques, web-design, photographie, impression, illustration). TRAIT DE CARACTERE ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation des éléments fournis par l'annonceur (photos, illustrations, textes, informations, sigles...). TRAIT DE CARACTERE conserve l'intégralité de ses droits d'auteur sur la création graphique des encarts publicitaires : toute utilisation dérivée est interdite. Le choix de l'emplacement des encarts-annonceurs dans le magazine est du ressort exclusif de TRAIT DE CARACTERE. Par la signature de ce bon de commande, l'annonceur accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente mentionnées ci-dessus.

SOCIÉTÉ : _____ RESPONSABLE : _____

ADRESSE : _____

TÉL : _____ E-MAIL : _____ SIREN : _____

Le soussigné certifie avoir pris connaissance des conditions générales indiquées ci-dessus et les accepte sans réserve

Bon pour Accord (mention manuscrite)

Date :

Signature & cachet de l'Entreprise

